

Décision Générale colonial

Décision n° 345 MESURES DIVERSES

n° 345

Ministère	Date de publication
ACTES DU POUVOIR CENTRAL	31 octobre 1913
Numéro JO	Date du numéro
n° 204 du 31/10/1913	31 octobre 1913

TEXTE INTÉGRAL

et pour compter du 127 novembre 1913, M.Vigier, inspecteur de police. reprend les fonctions d'agent spécial.